RCS : ANGOULEME
Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00153
Numéro SIREN : 385 198 569
Nom ou dénomination : ABDX

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 3498

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : Societe ABDX SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZA DES MONTAGNES 16430 CHAMPNIERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38519856900035 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	169 000	AI	169 000	169 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 150	AQ	2 150	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	57 009	AS	45 180	11 829	17 296
	Autres immobilisations corporelles	AT	73 915	AU	69 051	4 864	13 097
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	18 200	BI	18 200	18 200
	TOTAL (II)	BJ	320 289	BK	116 382	203 908	217 608
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	4 071	BQ	4 071	1 158
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 273 272	BU	9 580	2 263 692	1 573 746
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	333 798	BY	778	333 020	136 318
	Autres créances (3)	BZ	290 512	CA	290 512	255 341
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	74 616	CG	74 616	243 028
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 765	CI	5 765	4 047
	TOTAL (III)	CJ	2 982 033	CK	10 358	2 971 675	2 213 637
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 302 322	1A	126 739	3 175 583	2 431 245

Renvois : (1) Dont droit au bail	69 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	933
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Cegid Quadra

En Euros.

EDEN AUTO

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 305 010)	DA	305 010	305 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 076	5 076
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	139 967	139 967
	Report à nouveau	DH	(36 139)	(246 186)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	141 395	210 047
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	555 309	413 914
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 048	26 764
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	120 048	26 764
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	477 331	262 455
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 000	100 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	45 079	10 400
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 581 229	1 288 582
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 806	205 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	162 781	123 265
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 500 226	1 990 566
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 175 583	2 431 245

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 500 226	1 890 566
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	477 331	260 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros.

EDEN AUTO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 197 946	FB	FC	7 197 946	7 186 475
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		2 736
	Production vendue services*	FG	581 221	FH	FI	581 221	370 544
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 779 167	FK	FL	7 779 167	7 559 756
	Production stockée*				FM	2 913	331
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	50 470	77 573
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 353	744
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 838 903	7 638 404
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	7 049 515	5 699 058
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(685 710)	513 447
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	480 400	506 876
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	43 608	32 854
	Salaires et traitements*				FY	430 833	395 358
	Charges sociales (10)				FZ	158 911	148 692
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	13 747	18 190
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	10 358	13 817
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	114 048	26 764
	Autres charges (12)				GE	1 551	10 607
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 617 260	7 365 662
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	221 642	272 742
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		2 619
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		2 619
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 740	1 767
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	2 740	1 767
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 740)	852
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	218 902	273 594

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		17 570
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		201
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		17 771
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		446
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	210	1 683
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	687	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	897	2 129
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(897)	15 643
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	76 611	79 190
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 838 903	7 658 794
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 697 508	7 448 747
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	141 395	210 047
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		2 619
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 126	6 503
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 889	22 072
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	179	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
charges exceptionnelles	210	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société ABDX SAS

ZA DES MONTAGNES
RUE DE LA CLE DE VOUTE
16430 CHAMPNIERS

ANNEXES

EDEN AUTO
28 Avenue Didier Daurat

64000 PAU
05 59 13 06 83

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations générales complémentaires x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Fonds commercial x
Autres immobilisations incorporelles x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Titres immobilisés x
Créances immobilisées x
Evaluation des matières et marchandises x
Evaluations des produits et en cours x
Dépréciation des stocks et en cours x
Evaluation des créances et des dettes x
Dépréciation des créances x
Disponibilités en Euros x
Produits à recevoir x
Détail des produits à recevoir x
Charges à payer x
Détail des charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles x
Montant des engagements financiers x
Informations en matière de crédit bail x
Engagement en matière de pensions et retraites x
Identité des sociétés mères consolidant les comptes x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 175 582.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 779 166.52 Euros et dégageant un bénéfice de 141 394.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	169 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 229		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 649		
Installations générales agencements aménagements divers	50 239		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 861		734
TOTAL	140 977		734
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	18 200		
TOTAL	18 215		
TOTAL GENERAL	328 192		734

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			169 000	169 000
Installations générales agencements aménagements constr.		2 079	2 150	2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 640	57 009	57 009
Installations générales agencements aménagements divers			50 239	50 239
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 918	23 677	23 677
TOTAL		8 637	133 074	133 074
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			18 200	18 200
TOTAL			18 215	18 215
TOTAL GENERAL		8 637	320 289	320 289

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	4 229		2 079	2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 353	5 468	2 640	45 180
Installations générales agencements aménagements divers	46 453	1 552		48 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 549	7 415	3 918	21 046
TOTAL	110 584	14 435	8 637	116 382
TOTAL GENERAL	110 584	14 435	8 637	116 382

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 468				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 552				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 415				
TOTAL	14 435				
TOTAL GENERAL	14 435				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		8 000			8 000
Garanties données aux clients	1 027	4 099	1 027		4 099
Pertes sur marchés à terme	19 738	107 949	19 737		107 949
Autres provisions pour risques et charges	6 000		6 000		
TOTAL	26 764	120 048	26 764		120 048

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	13 817	9 580	13 817		9 580
Sur comptes clients		778			778
TOTAL	13 817	10 358	13 817		10 358
TOTAL GENERAL	40 581	130 406	40 581		130 406
Dont dotations et reprises d'exploitation		130 406	40 581		

A la clôture de l'exercice, s'il est constaté des obligations envers des tiers dont il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins attendue de celui-ci, il est constitué une provision pour le montant estimé de cette sortie de ressources.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 200		18 200
Clients douteux ou litigieux	933	0	933
Autres créances clients	332 865	332 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	97 880	97 880	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Groupe et associés	330	330	
Débiteurs divers	192 302	192 302	
Charges constatées d'avance	5 765	5 765	
TOTAL	648 275	629 142	19 133

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	477 331	477 331		
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 581 229	1 581 229		
Personnel et comptes rattachés	65 555	65 555		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 964	48 964		
Impôts sur les bénéfices	1 903	1 903		
Taxe sur la valeur ajoutée	902	902		
Autres impôts taxes et assimilés	16 482	16 482		
Autres dettes	162 781	162 781		
TOTAL	2 455 147	2 455 147		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	15.0000	20 334			20 334

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	100 000			100 000	
Droit au bail	69 000			69 000	
Total	169 000			169 000	

Dispositions réglementaires sur les fonds de commerces:
Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier 5PCG, art. 214-3). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimun une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15).
Le test de dépréciation mis en œuvre sur le fonds commercial n'a pas fait apparaître de dépréciation au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les mati ères et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes :
- Stock de pièces de rechange: au coût d'achat moyen pondéré, déduction faite des remises identifiables à la pièce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Stock de véhicules neufs: au coût d'entrée, déduction faite des remises identifiables au châssis.
- Stock de véhicules d'occasion: au coût de revient, déduction faite des remises identifiables au châssis.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 542
Autres créances	138 941
Total	157 483

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	18 542
Fournisseurs, avoir à recevoir	138 941
Total	157 483

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 477
Dettes fiscales et sociales	94 448
Autres dettes	6 094
Total	133 019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FNP	32 477
DETTES FISCALES ET SOCIALES	94 448
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	6 094
Total	133 019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 765
Total	5 765

Les charges constatés d'avance contiennent essentiellement des véhicules neufs en transit, cà dire, les véhicules facturés par le constructeur mais non receptionnés sur le site à la date de clôture des comptes, et par conséquent non disponible à la vente.

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Ouvriers	3
Total	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Au 31-12-2022, la société est engagée sur des contrats comprenant un engagement de reprise, à hauteur de:
- Engagement en valeur : 2 863 625 € TTC
- Engagement en nombre : 221 contrats
- Provision sur marché à terme: 107 949 € HT

Eu égard aux principes de prudence comptable, seules les marges déficitaires doivent être provisionnées.
Une provision est constituée lorsque l'engagement de reprise du véhicule est superieur à sa valeur vénale à la date de son rachat.
Fiscalement, cette provision a été réintégrée au resultat fiscal.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le risque lié aux indemnités de fin de carriére (IFC) est couvert par les cotisations versées à ce titre aux organismes de prévoyance de chaque catégorie de personnel concerné. Par contre, l'évolution de la réglementation sociale nous avait conduits à évaluer nos engagements propres au niveau des charges sociales que nous devions le cas échéant acquitter.

Cependant, selon l'avenant 55 de la Convention Collective Nationale de l'Automobile signé le 15 Juillet 2009 - l'IPSA prend désormais en charge les cotisations patronales que les entreprises doivent verser en cas de départ à l'initiative du salarié à partir de 60 ans. Sur ces bases, les engagements non couverts par les organismes deviennent non significatifs.

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EDEN AUTO	SA	3 508 780	28 avenue Didier Daurat 64000 PAU

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles	210	67800000
- Amortissement exceptionnels	687	68710000
Total	897	

ABDX
Société par actions simplifiée au capital de 305 010 euros
Siège social : Rue de la Clé de Voute, ZA des Montagnes, 16430 CHAMPNIERS
RCS ANGOULEME 385 198 569

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 141 395 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	141 395 euros
A l'apurement du compte « Report à nouveau » débiteur	36 139 euros
Le solde	105 256 euros
A la réserve légale	5 263 euros
Le solde	99 993 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	7 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	100 000 euros
A titre de dividendes global de l'associée unique Soit 4,9178 euros par action,	100 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 455 309 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
Eric STIERLEN

sygnatures

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

ABDX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 305 010 EUROS

Siège social :
Rue de la Clé de voute – ZA des Montagnes
16 430 CHAMPNIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

sygnatures

ABDX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 305 010 EUROS

Siège social :
Rue de la Clé de voute – ZA des Montagnes
16 430 CHAMPNIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associée unique de la société ABDX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de la réunion de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS ABDX** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et dépréciations tel que décrits dans les notes « Etat des provisions », « Dépréciation des stocks » et « Engagements financiers – engagements donnés » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des estimations relatives aux provisions et dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques.

- Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations incorporelles selon les méthodes décrites dans la note « Fonds commercial » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 14 juin 2023
SYGNATURES SAS



Frédéric LAFFONT

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	169 000		169 000	169 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 150	2 150				
	Installations techniques, matériel et outillage	57 009	45 180	11 829	17 296	5 468-	31.61-
	Autres immobilisations corporelles	73 915	69 051	4 864	13 097	8 233-	62.86-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 200		18 200	18 200		
	Total II	320 289	116 382	203 908	217 608	13 701-	6.30-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	4 071		4 071	1 158	2 913	251.58
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 273 272	9 580	2 263 692	1 573 746	689 946	43.84
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	333 798	778	333 020	136 318	196 703	144.30
	Autres créances	290 512		290 512	255 341	35 171	13.77
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	74 616		74 616	243 028	168 413-	69.30-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 765		5 765	4 047	1 718	42.46
	Total III	2 982 033	10 358	2 971 675	2 213 637	758 039	34.24
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 302 322	126 739	3 175 583	2 431 245	744 338	30.62

(1) Dont droit au bail 69 000
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 933

EDEN AUTO

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 010)	305 010	305 010		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 076	5 076		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	139 967	139 967		
	Report à nouveau	36 139-	246 186-	210 047	85.32
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	141 395	210 047	68 652-	32.68-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	555 309	413 914	141 395	34.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	120 048	26 764	93 284	348.54
	Provisions pour charges				
	Total III	120 048	26 764	93 284	348.54
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	477 331	262 455	214 876	81.87
	Emprunts et dettes financières diverses	100 000	100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 079	10 400	34 679	333.45
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 581 229	1 288 582	292 647	22.71
	Dettes fiscales et sociales	133 806	205 864	72 058-	35.00-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	162 781	123 265	39 516	32.06
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 500 226	1 990 566	509 660	25.60
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 175 583	2 431 245	744 338	30.62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 500 226	1 890 566		

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,97 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 197 946		7 197 946	7 186 475	11 470	0.16
Production vendue de biens				2 736	2 736-	100.00-
Production vendue de services	581 221		581 221	370 544	210 676	56.86
Chiffre d'affaires NET	7 779 167		7 779 167	7 559 756	219 411	2.90
Production stockée			2 913	331	2 581	778.75
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			50 470	77 573	27 103-	34.94-
Autres produits			6 353	744	5 609	754.18
Total des Produits d'exploitation (I)			7 838 903	7 638 404	200 499	2.62
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			7 049 515	5 699 058	1 350 457	23.70
Variation de stock (marchandises)			685 710-	513 447	1 199 156-	233.55-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			480 400	506 876	26 476-	5.22-
Impôts, taxes et versements assimilés			43 608	32 854	10 754	32.73
Salaires et traitements			430 833	395 358	35 475	8.97
Charges sociales			158 911	148 692	10 219	6.87
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 747	18 190	4 443-	24.43-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 358	13 817	3 459-	25.03-
Dotations aux provisions			114 048	26 764	87 284	326.12
Autres charges			1 551	10 607	9 056-	85.38-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 617 260	7 365 662	251 599	3.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			221 642	272 742	51 100-	18.74-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		2 619	2 619-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		2 619	2 619-	100.00-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 740	1 767	973	55.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 740	1 767	973	55.08
2. Résultat financier (V-VI)	2 740-	852	3 592-	421.60-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	218 902	273 594	54 692-	19.99-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 570	17 570-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		201	201-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		17 771	17 771-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		446	446-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	210	1 683	1 473-	87.54-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	687		687	
Total VIII	897	2 129	1 232-	57.87-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	897-	15 643	16 539-	105.73-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	76 611	79 190	2 579-	3.26-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 838 903	7 658 794	180 109	2.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 697 508	7 448 747	248 761	3.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	141 395	210 047	68 652-	32.68-

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 2 619
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 3 126 6 503

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS

ZA DES MONTAGNES
RUE DE LA CLE DE VOUTE
16430 CHAMPNIERS

ANNEXES

EDEN AUTO
28 Avenue Didier Daurat

64000 PAU
05 59 13 06 83

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Autres immobilisations incorporelles	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Titres immobilisés	x
Créances immobilisées	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluations des produits et en cours	x
Dépréciation des stocks et en cours	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Détail des produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 175 582.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 779 166.52 Euros et dégageant un bénéfice de 141 394.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	169 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 229		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 649		
Installations générales agencements aménagements divers	50 239		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 861		734
TOTAL	140 977		734
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	18 200		
TOTAL	18 215		
TOTAL GENERAL	328 192		734

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			169 000	169 000
Installations générales agencements aménagements constr.		2 079	2 150	2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 640	57 009	57 009
Installations générales agencements aménagements divers			50 239	50 239
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 918	23 677	23 677
TOTAL		8 637	133 074	133 074
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			18 200	18 200
TOTAL			18 215	18 215
TOTAL GENERAL		8 637	320 289	320 289

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	4 229		2 079	2 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 353	5 468	2 640	45 180
Installations générales agencements aménagements divers	46 453	1 552		48 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 549	7 415	3 918	21 046
TOTAL	110 584	14 435	8 637	116 382
TOTAL GENERAL	110 584	14 435	8 637	116 382

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 468				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 552				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 415				
TOTAL	14 435				
TOTAL GENERAL	14 435				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		8 000			8 000
Garanties données aux clients	1 027	4 099	1 027		4 099
Pertes sur marchés à terme	19 738	107 949	19 737		107 949
Autres provisions pour risques et charges	6 000		6 000		
TOTAL	26 764	120 048	26 764		120 048

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	13 817	9 580	13 817		9 580
Sur comptes clients		778			778
TOTAL	13 817	10 358	13 817		10 358
TOTAL GENERAL	40 581	130 406	40 581		130 406
Dont dotations et reprises d'exploitation		130 406	40 581		

A la clôture de l'exercice, s'il est constaté des obligations envers des tiers dont il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins attendue de celui-ci, il est constitué une provision pour le montant estimé de cette sortie de ressources.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 200		18 200
Clients douteux ou litigieux	933	0	933
Autres créances clients	332 865	332 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	97 880	97 880	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Groupe et associés	330	330	
Débiteurs divers	192 302	192 302	
Charges constatées d'avance	5 765	5 765	
TOTAL	648 275	629 142	19 133

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	477 331	477 331		
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 581 229	1 581 229		
Personnel et comptes rattachés	65 555	65 555		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 964	48 964		
Impôts sur les bénéfices	1 903	1 903		
Taxe sur la valeur ajoutée	902	902		
Autres impôts taxes et assimilés	16 482	16 482		
Autres dettes	162 781	162 781		
TOTAL	2 455 147	2 455 147		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	15.0000	20 334			20 334

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	100 000			100 000	
Droit au bail	69 000			69 000	
Total	169 000			169 000	

Dispositions réglementaires sur les fonds de commerces:

Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier 5PCG, art. 214-3). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimun une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15).

Le test de dépréciation mis en œuvre sur le fonds commercial n'a pas fait apparaître de dépréciation au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes :

- Stock de pièces de rechange: au coût d'achat moyen pondéré, déduction faite des remises identifiables à la pièce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Stock de véhicules neufs: au coût d'entrée, déduction faite des remises identifiables au châssis.
- Stock de véhicules d'occasion: au coût de revient, déduction faite des remises identifiables au châssis.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 542
Autres créances	138 941
Total	157 483

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	18 542
Fournisseurs, avoir à recevoir	138 941
Total	157 483

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 477
Dettes fiscales et sociales	94 448
Autres dettes	6 094
Total	133 019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FNP	32 477
DETTES FISCALES ET SOCIALES	94 448
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	6 094
Total	133 019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 765
Total	5 765

Les charges constatés d'avance contiennent essentiellement des véhicules neufs en transit, cà dire, les véhicules facturés par le constructeur mais non receptionnés sur le site à la date de clôture des comptes, et par conséquent non disponible à la vente.

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Ouvriers	3
Total	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Au 31-12-2022, la société est engagée sur des contrats comprenant un engagement de reprise, à hauteur de:
- Engagement en valeur : 2 863 625 € TTC
- Engagement en nombre : 221 contrats
- Provision sur marché à terme: 107 949 € HT

Eu égard aux principes de prudence comptable, seules les marges déficitaires doivent être provisionnées.
Une provision est constituée lorsque l'engagement de reprise du véhicule est superieur à sa valeur vénale à la date de son rachat.
Fiscalement, cette provision a été réintégrée au resultat fiscal.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le risque lié aux indemnités de fin de carriére (IFC) est couvert par les cotisations versées à ce titre aux organismes de prévoyance de chaque catégorie de personnel concerné. Par contre, l'évolution de la réglementation sociale nous avait conduits à évaluer nos engagements propres au niveau des charges sociales que nous devions le cas échéant acquitter.

Cependant, selon l'avenant 55 de la Convention Collective Nationale de l'Automobile signé le 15 Juillet 2009 - l'IPSA prend désormais en charge les cotisations patronales que les entreprises doivent verser en cas de départ à l'initiative du salarié à partir de 60 ans. Sur ces bases, les engagements non couverts par les organismes deviennent non significatifs.

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EDEN AUTO	SA	3 508 780	28 avenue Didier Daurat 64000 PAU

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles	210	67800000
- Amortissement exceptionnels	687	68710000
Total	897	

ABDX
Société par actions simplifiée au capital de 305 010 euros
Siège social : Rue de la Clé de Voute, ZA des Montagnes, 16430 CHAMPNIERS
RCS ANGOULEME 385 198 569

PROCURATION

Je soussigné Éric STIERLEN,
demeurant 2 rue des Magnolias, 33700 MERIGNAC,
Président de la société ABDX,

Donne par les présentes pouvoir à la SELAS Maïr BENDAYAN, Société d'Avocats, domiciliée 8 rue Reyer à TOULOUSE (31200),

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce d' Angoulême tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Pau
Le 30 juin 2023

Éric STIERLEN

